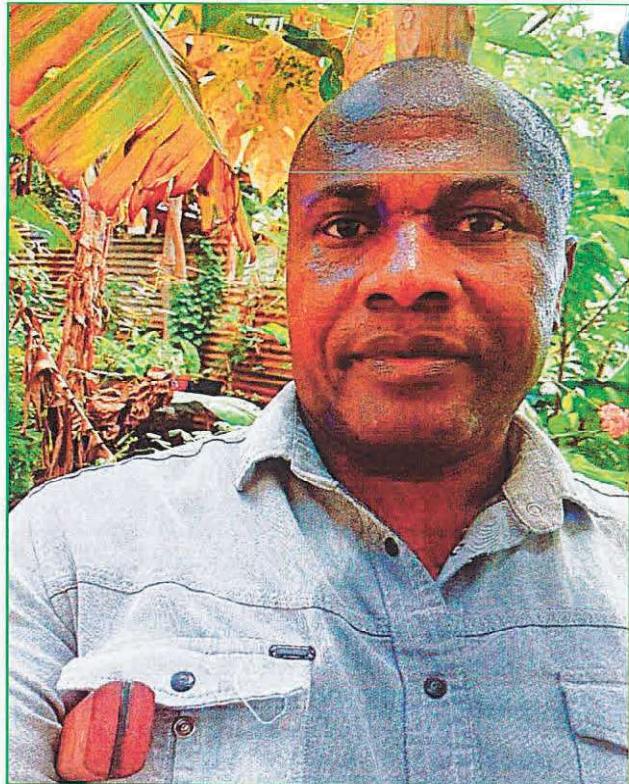


Chambre d'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture de Mayotte (CAPAM)

Liste présentée par la **Confédération paysanne de Mayotte**



Chers agriculteurs, chères agricultrices,

Au cours de la dernière mandature, vous nous avez fait confiance pour redresser la CAPAM.

Grâce à vous, nous avons relevé un défi immense : remettre debout une institution qui portait 1,7 millions d'euros de dettes, au bord de l'incapacité à payer ses salariés et à assurer sa mission d'accompagnement des agriculteurs.

Ensemble, nous avons restauré la crédibilité de votre Chambre, levé la tutelle renforcée de l'Etat en redressant la situation financière de la CAPAM et récupéré des missions essentielles des chambres qui étaient perdues, notamment l'identification animale et le pilotage du Programme de Développement Agricole et Rural (PDAR).

Aujourd'hui, nous voulons franchir une nouvelle étape. À vos côtés, nous sommes prêts, une fois encore, à relever les défis qui se dressent devant nous.

Notre vision : Une agriculture qui fait vivre les agriculteurs et nourrit Mayotte

L'avenir de Mayotte repose sur une agriculture capable de nourrir la population et de faire vivre dignement ceux qui travaillent la terre. Nous refusons une agriculture de survie, dépendante des importations et fragilisée par le manque de moyens.

Nous défendons une agriculture paysanne forte, capable de nourrir la population tout en garantissant un revenu digne à ceux qui travaillent la terre. Cela signifie, un foncier sécurisé, de l'eau et de l'électricité dans les exploitations et des équipements adaptés. Produire ne doit plus être un combat, mais un métier reconnu.

L'agriculture mahoraise a permis à Mayotte de tenir debout dans les périodes difficiles.

Aujourd'hui, elle doit être protégée face aux pressions foncières, modernisée sans être dénaturée et accompagnée par la montée en compétence des producteurs, particulièrement dans ce contexte d'aléas climatiques.

C'est à cette condition que les agriculteurs pourront vivre de leur métier, que les jeunes pourront s'intéresser à cette activité et que nos enfants pourront demain continuer à cultiver une terre nourricière, source de souveraineté et d'avenir pour Mayotte.

Saïd Anthoumani

GRÂCE A VOTRE VOTE, NOUS NOUS ENGAGEONS

		
<p>Une retraite agricole digne : réparer une injustice historique</p> <p>À Mayotte, une génération d'agriculteurs a travaillé sans bénéficier pleinement des droits sociaux, du fait de l'installation tardive de la MSA. Cette situation est inacceptable.</p> <p>La Confédération paysanne s'engage pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> La validation gratuite des points de retraite avant 2015 ; L'accès à une retraite minimale de 1 000 € ; La création d'une pré-retraite pour la transmission des exploitations, en priorité dans le cadre familial. <p>Travailler toute une vie doit garantir une retraite digne.</p>	<p>Sécuriser nos exploitations : protéger les agriculteurs</p> <p>Vols, agressions et dégradations menacent directement la survie des exploitations et découragent la production locale.</p> <p>La Confédération paysanne défend :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une cellule de gendarmerie dédiée à l'agriculture ; Le démantèlement des circuits informels et le contrôle des filières Un renforcement de la présence des forces de l'ordre dans les zones agricoles ; Des procédures simplifiées pour permettre aux agriculteurs de construire pour habiter dans leurs exploitations. <p>Pas de souveraineté alimentaire sans sécurité.</p>	<p>Investir et moderniser pour rendre le métier viable</p> <p>Manque d'eau, d'accès, d'équipements et de trésorerie : ces freins rendent le métier pénible et peu attractif, notamment pour les jeunes.</p> <p>La Confédération paysanne s'engage pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des dispositifs de préfinancement adaptés aux réalités mahoraises ; Un accès réel aux aides à l'investissement ; Une modernisation progressive, au service des petites exploitations. Améliorer l'accès au foncier pour les agriculteurs mahorais Améliorer l'accès aux aides économiques <p>Moderniser, c'est permettre aux agriculteurs de vivre de leur travail.</p>

NOUS VOULONS TRACER UNE VOIE AMBITIEUSE POUR L'AGRICULTURE DE DEMAIN

Voter confédération paysanne, c'est :

Une retraite digne pour ceux qui ont nourri Mayotte (1000€) ;

Un accès garanti au foncier, à l'eau et l'électricité pour produire ;

La sécurité retrouvée dans nos exploitations ;

La défense ferme des intérêts des agriculteurs face au projet d'aéroport ;

La CAPAM comme porte d'entrée de l'ensemble des agriculteurs grâce à un guichet unique



Votre liste confédération paysanne

<p>Collège 1a:Chefs d'exploitation et assimilés</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Saïd ANTHOUMANI 2. Harouna SALAMI 3. Zarianti DHURARI 4. Kombo ABDOU 5. Maoudjoudi COLO 6. Kissimati BACO 7. Said HAROUNA 8. Said MCOLO 9. Thouraya M'CHINDRA 10. Abdoul -Anzize Ben IBRAHIM 11. Ali HAMADA 12. Ansufati VELOU 13. Mohamadi ATTOUMANI 14. Ahamada ANKILI 	<p>Collège 3a : "Coopératives et organisations économiques professionnelles agricoles, de la pêche et de l'aquaculture"</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. DJANFAR Mariama 2. Madi IBRAHIMA 3. FOUNDI Ahamada 4. MADI TOUMBOU Toybina 5. Hamidou ATTOUMANI 	<p>Collège 3b : "Organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles ou de jeunes agriculteurs "</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Said Nidhoim ABDOUN KARIM 2. DAOUDA Laounay 3. ABDALLAH Djanfar
---	---	---